

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 10

26^e année · mercredi 8 mars 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

L'Appel à la Grève féministe du 14 juin 2023 a été finalisé et adopté samedi dernier lors d'Assises nationales tenues à Fribourg. Les quelque 250 femmes et personnes queer venues de toute la Suisse ont défini les dix revendications qu'elles porteront à cette occasion. Objectif: une journée de mobilisation exceptionnelle en juin. **PAGE 7**

POINT DE MIRE

Femmes et 2^e pilier: encore raté!

Sylviane Herranz

Nous sommes le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Le constat est amer. L'égalité n'avance plus, elle recule. Ce constat a traversé les Assises nationales de la Grève féministe samedi dernier. Il est aussi confirmé par un nouvel affront fait aux femmes par le Parlement qui est sur le point de mettre la touche finale à la réforme de la prévoyance vieillesse LPP 21. Cette réforme devait garantir les rentes, alors que le taux de conversion va être abaissé, assurer le financement des pensions, et enfin améliorer les retraites des femmes dans le 2^e pilier. Pour cela, dans le compromis de départ, une partie de so-

lidarité avait été introduite et offrait des compensations pour les femmes travaillant dans des branches à bas salaires ou à temps partiel et pour les petits revenus. Or tant le Conseil National que le Conseil des Etats ont balayé le projet, tout en gardant des mesures qui tireront les rentes vers le bas. Les femmes déjà dans la précarité, comme les hommes, devront payer des cotisations supplémentaires pour voir leur espérance de toucher une rente correcte à l'âge de la retraite envolée. L'Union syndicale suisse chiffre à 3 milliards le surplus total de cotisations prévu par LPP 21 et dénonce un projet qui s'est retourné en son contraire: un démantèlement pur et simple.

Après l'immense déception du passage en force de la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, sous couvert pour certains d'égalité, mais d'une égalité à l'envers, la surcharge de travail et les doubles journées n'étant plus reconnues, une autre attaque se profile. Dont une majorité de femmes seront à nouveau les principales victimes. Rappelons qu'à l'heure actuelle, un tiers des retraitées ne touchent pas de rente du 2^e pilier. Leur salaire ayant été trop bas pour qu'elles puissent y avoir accès. Et lorsqu'elles reçoivent une rente d'une caisse de pension, elle est en moyenne près de la moitié de celle d'un homme. Ainsi, une salariée sur deux ayant pris sa retraite en 2021 touche une rente LPP inférieure à 1200 francs alors qu'un homme touchera

plus de 2000 francs. Une situation s'expliquant par un système de 2^e pilier créé sur le modèle patriarcal du père à l'usine et de la mère au foyer. Seule l'AVS, 1^{er} pilier basé sur la solidarité, permet aujourd'hui une quasi égalité de traitement entre hommes et femmes.

La problématique des retraites est l'une des dix revendications de la Grève féministe du 14 juin 2023 adoptées samedi à Fribourg. L'appel des Assises féministes demande un renforcement immédiat de l'AVS, ainsi que l'abolition du système des trois piliers pour le remplacer par un système public et solidaire, selon le modèle de l'AVS, afin de garantir aux personnes à la retraite une vie confortable. Le mot est lancé. Pour que cette revendication devienne réalité, une forte mobilisation sera nécessaire. L'enjeu étant que l'argent des travailleuses, comme celui des travailleurs, n'aile plus gonfler des fonds de prévoyance qui s'élèvent aujourd'hui à 1200 milliards de francs, et permettent aux assureurs et aux banques de se sucer au passage. Il est évident qu'une redistribution sociale de cette fortune gigantesque, constituée avec nos cotisations, permettrait d'offrir une vie digne à toutes et à tous à l'âge de la retraite. Or cette évidence ne l'est pas pour tout le monde. Il faudra le dire haut et fort le 14 juin prochain! ■

PROFIL



Joanne Chassot, le cancer, un chemin en soi.

PAGE 2

UBER

Ça bouge dans le canton de Vaud.

PAGE 3

ASILE

Manifestation pour ne pas oublier Alireza.

PAGE 5

HÔTELLERIE

Manifeste remis à GastroSuisse.

PAGE 9

LE CANCER, UN CHEMIN EN SOI

A travers les mots et les maux,
Joanne Chassot questionne le monde

Aline Andrey

Sur son manteau, elle a épingle un pin's de la grève féministe et un autre de la campagne de sensibilisation Octobre Rose montrant un sein et une cicatrice. Une manière d'afficher ce qu'elle est, sans tabou. Avec générosité, Joanne Chassot se raconte dans son appartement veveysan aussi ancien que charmant. Un disque tourne sur sa platine, à côté de la table du salon repose le journal *Moins* en écho à son goût pour les bonheurs simples, en accord avec sa sensibilité écologiste. «Je me réjouis de la floraison du magnolia à côté de "mon" banc face au lac que je peux contempler des heures durant», partage-t-elle, les yeux pétillants. De son sourire émanent sérénité et force, prenant leur source dans l'expérience du cancer et de son pèlerinage le long de la Via Francigena de Canterbury à Rome.

Si tous les chemins mènent à la capitale italienne, celui de Joanne Chassot prend des voies inédites. En janvier 2020, à 38 ans, elle quitte son poste au Bureau de l'Egalité de l'Université de Lausanne, fuyant un environnement qu'elle ne supporte plus et une ancienne relation ayant tourné au harcèlement.

L'itinéraire de sa marche lui permet de prendre un tournant: lâcher son long parcours académique anglophone pour se rendre dans la ville symbole de son expression artistique et poétique (en 2017, elle a en effet passé plusieurs mois à écrire à Rome, ce qui lui vaudra de remporter la Bourse à l'écriture du canton de Vaud).

Début mars 2020, sans aucune expérience autre que de rares petites randonnées, elle entame son pèlerinage. Sauf que, deux semaines plus tard, l'Europe fait face au Covid-19. «J'ai dû rentrer. Le premier confinement a été pour moi synonyme de stupeur. Coupee dans mon élan et dans mon inspiration, il m'était impossible d'écrire», se souvient celle qui noircit des pages depuis l'enfance.

SE LIBÉRER DES INJONCTIONS

A défaut, Joanne Chassot réalise les étapes suisses de la Via Francigena, de Sainte-Croix à Martigny. Etrangement, pendant cette semaine-là, elle téléphone à sa gynécologue pour prendre rendez-vous. «Je sentais quelque chose de bizarre dans mon sein droit, mais je

n'ai pas pensé au cancer. Ma première mammographie a correspondu au premier masque porté.» Tout va alors très vite. Trois semaines plus tard, la jeune femme subit une mastectomie, puis entame une chimiothérapie, une radiothérapie, un début de reconstruction mammaire, de l'hormonothérapie... «Après le premier choc, j'ai abordé le cancer comme un voyage, avec curiosité, un pas après l'autre. Les métaphores guerrières, de lutte contre la maladie, ne me parlaient pas du tout. Je me suis réconciliée avec mon corps, qui n'avait plus aucune chance de correspondre à mon idéal. Je suis sortie des injonctions, au point d'arrêter la reconstruction mammaire qui ne faisait plus de sens pour la féministe que je suis.» «Lorsque j'ai commencé à perdre mes cheveux, je me suis rasé la tête en ritualisant ce moment avec des amies. C'est l'un des plus beaux souvenirs de ma vie. J'ai adoré les sensations de l'air et de l'eau sur mon crâne chauve. Je me suis libérée du regard masculin, alors que, paradoxalement, je ne passais pas inaperçue.» Ses bains dans le lac, qu'elle pratique tout au long de l'année et de longue date, prennent alors une saveur particulière. «En hiver, dans l'eau froide, les douleurs dues aux traitements étaient nettement atténuées. Mais ce qui m'a frappée le plus, c'est que, sans cheveux, plus personne ne m'adressait la parole.» Le 8 mars 2021, lors de la manifestation de la Journée internationale des femmes, elle se réjouit de croiser des militantes à la tête rasée. «Je me suis sentie à ma place», sourit-elle.

PÈLERINAGE

Au printemps 2022, deux ans, jour pour jour, après l'arrêt de son pèlerinage en France, elle retourne là où elle a quitté le chemin pour le reprendre. «Je ne savais pas si j'allais y arriver, car j'avais encore beaucoup de douleurs articulaires liées notamment aux effets secondaires des traitements. Mais après une semaine de marche, ça allait beaucoup mieux.» Quand elle arrive dans les hauteurs de Rome, presque trois mois plus tard, l'émotion est intense. «Ce voyage m'a permis de me reconnecter à mon corps et à plus grand que moi.» Cet éveil spirituel l'accompagne depuis, dans sa vie, ses cercles de femmes, son écriture. Son travail de doctorat sur la figure du fantôme dans les textes littéraires d'auteures afro-

américaines prend alors une autre dimension. «Je reviens à mes recherches pour questionner la mort dans nos sociétés occidentales si rationnelles.» Joanne Chassot n'en est pas à sa première déconstruction du monde. Adolescent, elle est marquée par des cours sur l'apartheid. A l'Université, son cursus en anthropologie transforme son regard. «Du racisme, je me suis intéressée au sexism et au post-colonialisme. La littérature afro-américaine et les études genre ont prolongé mes ques-

tionnements politiques, mais aussi culturels et poétiques, pour démythifier l'histoire dominante, ce mythe de l'universalisme masculin et blanc.» Aujourd'hui, Joanne Chassot interroge le discours normatif et limité autour du cancer pour en donner une autre vision. Elle collabore notamment à des ateliers participatifs sur les vulnérabilités à la Maison du récit; prépare une performance qu'elle donnera au Café littéraire de Vevey et à Lausanne dans le cadre d'Octobre Rose avec l'asso-

ciation OSE Thérapies; et continue de s'engager dans le collectif littéraire Ajar. «Je suis dans une phase très créative, mais la fatigue physique et cognitive, des effets encore des traitements, me freinent. Je ne trouve parfois plus mes mots. Ce qui est plutôt gênant pour une autrice, dit-elle sans perdre son sourire. Mais cela me rappelle à mon corps dont je dois prendre soin et de mon refus de me réinsérer dans un rythme sociétal qui rend malade.» ■



En cette Journée internationale des femmes du 8 mars, l'autrice féministe Joanne Chassot manifestera dans les rues de Lausanne.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Gifle à l'envers.

MANIFESTATION POUR LA PAIX EN UKRAINE

Un an après l'agression du pays par la Russie, plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés à Berne à l'appel d'associations ukrainiennes et d'une vaste coalition d'organisations

Sylviane Herranz
Photos Olivier Vogelsang

Derrrière une banderole jaune et bleu affichant, en anglais, les slogans «Debout avec l'Ukraine» et «La victoire de l'Ukraine est la victoire du monde entier», plus de 1000 personnes ont défilé dans les rues de Berne le samedi 4 mars. En tête de cortège, des associations ukrainiennes de Suisse, drapeaux déployés aux couleurs de leur pays, suivies de représentants des partis soutenant la manifestation. Parmi eux le Parti socialiste suisse (PS), les Verts ou encore les Vert'libéraux. De nombreuses autres organisations étaient engagées en soutien à cette mobilisation, dont des syndicats, tels qu'Unia et l'USS, ou des ONG à l'instar d'Amnesty International ou l'Oseo. Elle s'est tenue quelques jours après le premier anniversaire de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le 24 février 2022. Une année de guerre, marquée par des centaines de milliers de victimes, de morts, de blessés, par des destructions massives, des exactions et la fuite de millions de réfugiés à l'extérieur du pays ou déplacés à l'intérieur des frontières. Des chiffres égrainés sur la place Fédérale, à l'heure des discours, et avant une longue minute de silence en mémoire de toutes les personnes ayant perdu la vie dans ce conflit.

Parmi les orateurs, des représentants de gauche comme de droite. La conseillère nationale libérale-radicalle

Christa Markwalder a plaidé pour la liberté et les droits des peuples et pour accroître les sanctions contre la Russie. Un thème récurrent, notamment dans l'intervention de Cédric Wermuth, co-président du PS, qui a fustigé les affaires qui se poursuivent avec le pays de Poutine. Autre question en toile de fond, celle que le Parlement doit traiter ce mercredi 8 mars, soit la révision de la Loi sur le matériel de guerre dans le but d'autoriser la réexportation vers l'Ukraine d'armes suisses détenues par d'autres pays, notamment européens. La conseillère nationale vert'libérale de Zurich, Tiana Angelina Moser, a affiché son soutien à cette levée de l'interdiction de réexportation vers des pays en guerre, rejoignant l'une des revendications des associations ukrainiennes organisatrices, listées dans un document de position publié à l'occasion de la manifestation et de la première année du conflit. Une demande exprimée également à la tribune par l'ambassadrice d'Ukraine en Suisse, Iryna Venedikova, qui a enjoint le Parlement helvétique d'autoriser les réexportations d'armes. Autre son de cloche du côté des Verts, parti opposé à cette mesure. Leur conseillère nationale berneoise, Natalie Imboden, a appelé à ce que la Suisse en fasse dix fois plus en matière de soutien à l'Ukraine, mais avec de l'aide humanitaire. La manifestation s'est poursuivie en chansons et musique, avec un concert d'une formation ukrainienne. ■



Les manifestants ont parcouru les rues de Berne avant d'arriver sur la place Fédérale où ils ont rendu hommage aux victimes de la guerre avec une minute de silence empreinte d'émotion, avant de laisser la place aux discours.

Uber: ça bouge dans le bon sens dans le canton de Vaud

Alors que la Ville de Lausanne fait preuve de combativité, le Grand Conseil a montré sa détermination à serrer la vis à la multinationale

Jérôme Béguin

Le Grand Conseil vaudois est unanime: il faut serrer la vis à Uber et autres acteurs des plateformes. Le 28 février, le Parlement a voté une détermination en ce sens présentée par le député socialiste Arnaud Bouverat, par ailleurs secrétaire régional d'Unia Vaud. Concernant l'économie de plateforme, les députés souhaitent que le Conseil d'Etat «fasse preuve de diligence dans l'application des lois de sa compétence et y accorde les moyens nécessaires pour le faire». Ils considèrent important que l'Etat s'engage «pour que les acteurs en infraction règlent le contentieux et se mettent pleinement en conformité s'ils souhaitent poursuivre leurs activités dans le canton». Cette détermination fait suite à la réponse du Conseil d'Etat à une interpellation déposée l'année dernière par Arnaud Bouverat. Le gouvernement expliquait qu'il devait procéder à une analyse juridique du nouveau modèle d'affaires d'Uber dit dual (laissant le choix aux conducteurs d'être indépendant ou salarié d'une société sous-traitante) et qu'il n'était pas en mesure de «se référer à la configuration passée pour refuser l'évolution d'un modèle, attitude qui ne serait pas conforme à l'Etat de droit». Une position qui n'a pas pleinement convaincu les parlementaires. «Face à un acteur qui se joue du cadre légal, en changeant des virgules à l'is-

sue de chaque jurisprudence, je crois qu'il convient de ne pas se laisser abuser par de nouveaux modèles», a dit Arnaud Bouverat. «Tant qu'Uber utilise une application, il s'agit d'un employeur», a déclaré, de son côté, David Raedler (Les Verts). «Uber a du succès au détriment des codes de loyauté sociale et commerciale du monde du travail», a souligné, pour sa part, Guy Gaudard (PLR). Tandis que Mathilde Marendaz (Ensemble à gauche et POP) a estimé «indécents» de voir la multinationale se jouer «de toutes les lois en vue d'empêcher la protection des travailleurs». «Nous n'avons pas les forces nécessaires pour courir derrière un acteur international, qui dispose de moyens financiers pour être entouré d'une équipe d'avocats», a déploré la ministre Isabelle Moret, en annonçant que l'Etat avait mandaté un avocat, «un expert du domaine pour nous aider à travailler sur ce dossier». La détermination a été votée à l'unanimité moins neuf abstentions. «C'est un signal fort, juge Arnaud Bouverat. Nous attendons maintenant des actes du Conseil d'Etat et des services compétents. Unia va rester attentif.»

NÉCESSAIRE COORDINATION DES CANTONS
En attendant, le syndicaliste salue la récente communication de la Ville de Lausanne. Uber doit assumer son rôle d'employeur, a martelé le 24 février Emilie Moeschler, la municipale en charge de la cohésion sociale: «Ce

n'est pas parce qu'Uber utilise des applications pour organiser le travail de ses chauffeurs qu'elle ne doit pas appliquer la Loi sur le travail.» Si l'inspection du travail de Lausanne a confirmé le rôle d'employeur d'Uber, tant pour son service de livraison de repas que pour celui de déplacement en voiture, la multinationale a recouru contre ces deux décisions.

«Il est important que les autorités prennent l'initiative, ce qui règne aujourd'hui, c'est la passivité, une absence complète de reconnaissance des victimes de ce modèle d'affaires. Seulement, le Canton de Genève et la Ville de Lausanne affrontent seuls une multinationale dont les avocats se jouent du fédéralisme», indique Roman Künzler, le responsable logistique et transports d'Unia. «Nous demandons une nouvelle fois que le Conseil fédéral prenne ses responsabilités envers les travailleurs démunis des plateformes et présente des mesures pour assurer l'exécution des lois et coordonner les cantons afin que tout le monde avance en même temps et dans le même sens. Nous avions proposé à cette fin qu'une table ronde soit organisée, impliquant les syndicats et les associations patronales, pour répondre à cette attaque contre le fonctionnement de notre système économique. Il faut que les cantons fassent pression sur la Confédération.» ■

RETRAITES

LPP: DÉMANTÈLEMENT PUR ET SIMPLE

La réforme du 2^e pilier, LPP 21, est sur le point d'être bouclée. Le Conseil national, comme le Conseil des Etats, ont examiné leurs divergences et se sont rapprochés sur plusieurs points. Mais pas de retour en arrière vers le projet du Conseil fédéral, proposé par les partenaires sociaux en vue de compenser la baisse du taux de conversion et les disparités dans la prévoyance professionnelle dont souffrent les petits revenus et les temps partiels une fois à la retraite, en premier lieu les femmes. Les deux Chambres reprendront le dossier les 13 et 14 mars prochains pour se mettre d'accord sur les quelques désaccords restants, avant de passer à la votation finale le 17 mars.

Pour l'heure, une chose est certaine: l'Union syndicale suisse (USS) lancera le référendum contre cette réforme qui ne tient pas ses promesses, et surtout qui s'est transformée en «un projet de démantèlement pur et simple», note-t-elle dans un communiqué. L'USS explique que les décisions prises par le Conseil des Etats la semaine dernière «entraînent des baisses de rentes encore plus douloureuses pour les personnes à revenu moyen.» Des baisses qui, avec la déduction de coordination décidée au final par les deux Chambres, «pourront atteindre 15%, soit jusqu'à 271 francs par mois». Alors que les rentes n'ont cessé de baisser ces dernières années, que l'inflation et l'explosion des primes maladie rabotent le pouvoir d'achat des retraités et des retraitées, la réforme annoncée n'apporte aucune solution, au contraire. L'USS annonce d'ores et déjà qu'elle «se battra avec véhémence contre les baisses de rentes prévues». ■ SH

AVS: LE PARLEMENT LAISSE TOMBER LES RETRAITÉS

Reirement incompréhensible du Parlement. En septembre de l'année dernière, le Conseil national et le Conseil des Etats avaient demandé au Conseil fédéral d'adapter les rentes AVS à l'inflation, chiffrée alors à 2,8%. Les retraités ont été indexés en début d'année, comme c'est le cas tous les deux ans, sur la base d'un indice mixte, soit une moyenne entre les hausses de salaires et celles des prix, dont le taux avait été fixé par le Conseil fédéral à 2,5%. Au 1^{er} janvier, ils ont donc touché entre 30 francs de plus pour la rente minimale et 60 francs de plus pour la maximale. Manquait donc 0,3% selon la décision parlementaire de septembre. Le Gouvernement a présenté, en février, un projet permettant de verser ce complément aux rentiers AVS, ainsi qu'aux personnes à l'AI et à celles touchant des prestations complémentaires. Cette adaptation extraordinaire devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet et se situait entre 7 à 14 francs par mois, afin de couvrir aussi le premier semestre de 2023. Or tout s'est écroulé la semaine passée. Le National, puis les Etats, ont enterré le complément d'indexation qu'ils avaient eux-mêmes sollicité...

L'Union syndicale suisse (USS) a réagi vivement à cette décision qui, écrit-elle, «se moque de la Constitution». Cette dernière prévoit que les rentes AVS soient adaptées au moins à l'évolution des prix. «Le Parlement laisse définitivement tomber les retraités», s'indigne la faîtière. Elle indique notamment que «sans compensation, un ménage de retraités dans la moyenne risque de perdre environ 8% de son pouvoir d'achat d'ici fin 2024». Et l'USS d'appeler la population à corriger le tir, en votant pour l'introduction d'une 13^e rente AVS, comme le prévoit son initiative. Cette dernière devrait passer en votation dans moins d'une année. ■ SH

MOVENDO
L'institut de formation des syndicats

Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet:
Scannez-moi!



Quelques places sont encore disponibles dans nos cours à partir du mois d'avril:

Cours pour tou-te-s

- Le stress et le burn-out**
Je 20 – Ve 21.4 Chebres, Hôtel Préalpina
- L'analyse transactionnelle, niveau 1**
Je 27 – Ve 28.4 Chebres, Hôtel Préalpina
- Le traitement de texte Word, les bases**
Lu 8 – Ve 9.5 Yverdon, Synergic-Perform
- Comprendre le fonctionnement de l'AVS**
Je 11 – Ve 12.5 Ste-Croix, Hôtel de France
- Prendre soin de sa santé en tant que chauffeur-euse - asa**
Je 25.5 Morges, Hôtel La Longeraie
- PowerPoint, les bases**
Je 1.6 Yverdon, Synergic-Perform
- Accueillir la diversité et déconstruire les préjugés**
Lu 5 – Ma 6.6 Yverdon, Hôtel La Prairie
- Fonctionner dans une équipe, un groupe, un comité**
Lu 5 – Ma 6.6 Chebres, Hôtel Préalpina
- Préparer son entretien annuel et fixer des objectifs acceptables**
Lu 5 – Ma 6.6 Morat, Centre Loewenberg
- Comprendre le fonctionnement des assurances chômage et invalidité**
Je 15 – Ve 16.6 Ste-Croix, Hôtel de France

Cours pour membres de représentations du personnel

Cours de base pour membres de commissions du personnel
Lu 24 – Ma 25 – Me 26.4 Ste-Croix, Hôtel de France

Webinaires live gratuits et ouverts à tou-te-s

- Télétravail: aménager son espace et rester en santé**
Je 11.5 – 18h30-20h30 Online
- La traite des êtres humains et l'exploitation du travail**
Sa 13.5 – 9h-13h Online

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.
Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.


Chalet de l'Entraide Ouvrière de la Gruyère
L'ENTRAIDE CHALET-COLOMBE

Chemin de l'Entraide 34
1661 Le Pâquier FR

INFORMATION

Locations du Chalet de l'Entraide de Montbarry-Le Pâquier
Dès le 15 mars, merci de vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com qui remplace Martine Remy après 35 ans de service.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 32114 60
Fax 021 32114 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires



Vous travaillez dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration et vous aimeriez vous former?

Formation pour femmes migrantes dans les domaines du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration

Les cours débuteront en août 2023 à Vevey, pendant 2 ans et selon un planning adapté aux disponibilités des participantes.

Progredir s'adresse:

- aux femmes aux qualifications non-reconnues
- travaillant dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration
- souhaitant acquérir à terme une attestation ou un certificat professionnel reconnu

Intéressée ? Prenez contact avec nous!
Nous vous informons très volontiers sur ce parcours de formation personnalisé.

ECAP 021 320 13 27, Unia Vaud 0848 606 606

ECAP UNIA

L'intelligence émotionnelle au travail

Offre de formation pour les membres Unia Transjurane
En partenariat avec Debco Coaching



Séance d'information
Mardi 14 mars 2023 à 18h
Secrétariat Unia à Delémont

Informations et inscriptions
Unia Transjurane - M. De Bonis
0848 421 600 - 032 421 10 57
transjurane@unia.ch



UNIA



Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais :
Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes.
Vous aussi, soyez de la partie !

Faites un don avec TWINT

Scanner le code QR avec l'app TWINT Entrer le montant et confirmer le don



LIRE COMPRENDRE S'ENGAGER POUR UN MÉDIA INDÉPENDANT

AVEC LE COURRIER

L'ABONNEMENT C'EST MAINTENANT


lecourrier.ch/maintenant

«ALIREZA, ON NE T'OUBLIE PAS!»

A Genève, une manifestation a réclamé la fermeture du foyer de l'Etoile pour jeunes migrants en rappelant qu'un résident de 18 ans s'est donné la mort en novembre 2022

Jérôme Béguin

Mercredi dernier, bravant un froid de canard, près de 80 personnes se sont rassemblées sur la place du Rhône à Genève pour exiger la fermeture du foyer de l'Etoile. Situé dans le quartier des Acacias, cet établissement héberge environ 135 jeunes migrants, dont une centaine de réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA). «Dans des conditions inacceptables», a dénoncé au mégaphone Jocelyne Haller, députée d'Ensemble à gauche et membre d'Unia Genève. «Ne parlons pas de foyer puisqu'il s'agit en fait d'un véritable parking à jeunes, en bordure d'une route à grand trafic, en pleine zone industrielle, bétonné, grillagé, bouclé par des Protectas», souligne, de son côté, Dario Lopreno pour le collectif d'organisations appelant à la manifestation et comprenant Unia. L'encadrement des jeunes migrants est «nul», pointe ce syndicaliste du Syndicat des services publics, «le personnel est gravement en sous-effectif, il n'y a que des contrats temporaires, la prise en charge psychiatrique n'existe carrément pas et les soins généraux

sont dispensés juste quelques demi-journées par semaine». Une militante lit le témoignage de Farid, 20 ans: «Ici, je me sens comme en prison, il y a les bagarres, les multiples contrôles pour entrer et sortir, mais surtout le manque de chaleur humaine.» Alireza, ce jeune Afghan de 18 ans, résidait dans le foyer jusqu'à ce qu'il mette fin à ses jours en novembre 2022 après avoir appris qu'il sera renvoyé en Grèce. Ouvert en 2016 par l'Hospice général, le centre n'a obtenu qu'une autorisation provisoire de fonctionner faute de répondre aux normes. Le transfert des résidents vers d'autres structures a été annoncé à... huit reprises et, à chaque fois, abandonné. Soupçonnant une «politique délibérée pour dissuader l'asile», Dario Lopreno s'indigne d'une «escroquerie sociale et politique» et qu'un «Conseil d'Etat de gauche chapeautera cette maltraitance des jeunes et du personnel». Interrogé par la Tribune de Genève, le porte-parole du Département de la cohésion sociale indique qu'une nouvelle annonce sera faite cette semaine concernant l'asile et les RMNA. Les organisateurs de la manifestation estiment que des mai-



Le suicide d'Alireza, jeune requérant afghan, deux jours après avoir eu connaissance de son renvoi, avait suscité un large mouvement de colère. Ici la manifestation du 8 décembre 2022 dénonçant une politique d'asile meurtrière et le manque de prise en charge des jeunes migrants.



TRANSPORTS UNIA LANCE UNE ENQUÊTE SALARIALE DANS LA LOGISTIQUE

Unia lance une grande enquête salariale dans la logistique et le transport. «Nous faisons le constat que, dans la branche, faute de convention collective de travail et de réglementation, nombre de salariés n'ont pas obtenu en 2023 les augmentations salariales permettant de couvrir l'inflation. Nous soupçonnons aussi qu'il existe des inégalités salariales particulièrement importantes entre les femmes et les hommes», explique Roman Künzler, responsable logistique et transports d'Unia. L'enquête sera menée en ligne et par des visites ces prochains mois dans les entreprises des cantons de Vaud, Berne et Soleure, qui concentrent plusieurs centres de logistique. Elle permettra au syndicat de disposer d'une bonne vue d'ensemble. «Nous publierons les résultats de ce sondage et les présenterons aux associations patronales et de branche pour appuyer nos demandes salariales. La branche se porte bien, la plus grande partie des entreprises ont profité de la période Covid. En même temps, les employeurs se plaignent de difficultés à trouver du personnel, ils recourent de plus en plus à des travailleurs temporaires. C'est que l'évolution salariale a pris du retard, rendant les emplois peu attractifs. Il faut trouver des solutions. A long terme, une convention collective de travail permettrait de fixer des minima salariaux et d'éviter que la concurrence ne tire les rémunérations et les conditions de travail vers le bas», souligne le syndicaliste. Et d'ajouter: «Notre enquête permettra également à tout travailleur qui le souhaite d'entrer en contact avec nous ou de solliciter une présence syndicale dans l'entreprise.» ■ JB



INDEXATION 6% DEMANDÉS CHEZ TOBLERONE, PAS MOINS

Des négociations salariales se sont ouvertes vendredi dernier à l'usine Toblerone de Brünnen, dans l'agglomération de Berne, où sont produites les célèbres barres en chocolat. Soutenu par Unia, le personnel demande une augmentation générale des salaires de 6%. Cette revalorisation permettrait de compenser le renchérissement de 2,8% ainsi que la hausse des primes d'assurance maladie. Les 200 travailleurs, dont la rémunération se situe entre 5200 et 7000 francs, revendiquent également une part des bénéfices accumulés par le propriétaire du site, le groupe Mondelez. En 2022, celui-ci a distribué quatre milliards de dollars à ses actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions. Ces bénéfices ne sortent pas de nulle part, indique le syndicat. À Brünnen, la production fonctionne désormais à quatre équipes sept jours sur sept, avec pour conséquences des changements permanents d'horaires et pratiquement plus de week-ends libres. «La majorité des collègues ont signé une pétition pour notre revendication, le personnel est avec nous, l'ambiance est fantastique», se félicite Johannes Supe, responsable de l'industrie alimentaire chez Unia. L'année dernière, le personnel avait obtenu pour la première fois une augmentation générale de 0,5%, qui s'est ajoutée à une hausse de la masse salariale de 0,7%. ■ JB

sons vides peuvent être réquisitionnées pour aménager de nouveaux foyers et que des terrains peuvent accueillir des constructions préfabriquées. Après les prises de parole, les manifestants sont montés en cortège dans la Vieille-Ville. Les slogans résonnent: «Alireza, on t'oublie pas», «Stop aux renvois», «Permis B pour tout le monde», «Fermez l'Etoile»... A l'Hôtel-de-Ville, ils ont allumé des bougies en souvenir des quatre jeunes migrants décédés tragiquement depuis 2018 à Genève. Un jeune homme frappe sur un grand tambourin en criant: «Hospice: injustice». D'origine kurde, il a obtenu l'asile et réside au foyer de Presinge. «Il

y a de gros problèmes dans les foyers. J'ai moi-même subi des violences de la part d'agents de sécurité», confie-t-il. Une nouvelle manifestation est d'ores et déjà prévue le 29 mars, histoire, selon Dario Lopreno, de maintenir la pression: «Il faut que nous soyons cinq fois plus nombreux la prochaine fois.» ■

POING LEVÉ

LIBÉRON-NOS DE LA PUB!

Par Manon Todesco

La Ville de Genève pourrait être débarrassée de la publicité commerciale dès le 1^{er} janvier 2025. Une décision qui appartient aux électeurs, appelés à se prononcer lors de la votation du 12 mars. En effet, en cas de victoire, l'affichage commercial dit papier sur le domaine public de la Cité de Calvin sera interdit. L'affichage culturel, politique, associatif, caritatif ou encore à portée éducative ou sportive ne sera pas concerné. Mais alors qu'adviendra-t-il des plus de 700 panneaux recensés dans la ville? Ils seront réorganisés afin, d'abord, de faciliter la circulation sur les trottoirs. Une bonne nouvelle pour tous les utilisateurs de fauteuils roulants et autres poussettes qui galèrent. Mais aussi d'un point de vue esthétique, pour protéger les sites et le paysage urbain de cette pollution visuelle. L'initiative prévoit également que des affichages vierges soient mis à la disposition de la population pour laisser libre cours à son expression artistique et citoyenne, mais aussi pour que des associations ou des institutions locales sans but lucratif puissent communiquer.

Les associations à l'origine de cette initiative en 2017 se battent contre un système publicitaire agressif, qui pousse à la surconsommation et donc à la surproduction d'objets et de déchets. Un cercle vicieux qui n'épargne pas l'environnement et qui affecte, par la force des choses, le climat. Par ailleurs, en poussant sans cesse les gens à consommer, en créant de nouveaux besoins qui ne le sont pas, la pub entraîne certains, plus vulnérables ou plus précaires, vers l'endettement. Il n'est pas rare, à l'heure actuelle, de passer devant une affiche prônant le dernier SUV à la mode et, la rue d'après, d'en croiser une autre incitant aux achats à crédit ou aux jeux d'argent. C'est ce cercle vicieux et nocif de la publicité que dénoncent les initiateurs. Sans oublier les stéréotypes véhiculés dans ce domaine. Même si d'énormes efforts ont été faits ces dernières années, les affiches ne mettent encore pas suffisamment en avant la diversité des corps, des genres, des âges ou des couleurs, et l'hypersexualisation des femmes est encore clairement un problème à thématiser.

Pour les opposants, grossso modo la droite et les patrons, prohiber la pub nuirait à l'économie locale. L'enquête menée par le comité unitaire Zéro Pub prouve exactement le contraire. Sur les 708 panneaux commerciaux répertoriés, 76% servent la sauce de seulement 17 entreprises. Parmi elles, Coop, Migros, Swiss, 20 Minutes, la Loterie Romande ou encore Coca-Cola, Sunrise et Nissan. En même temps, quand on sait qu'un panneau publicitaire coûte entre 2100 francs et 22 500 francs la semaine, est-ce que les petits commerçants et artisans du coin peuvent se permettre ce luxe? Clairement, non. Ce sont les grandes entreprises nationales et internationales qui dominent. Quelle ville veut-on? En s'affranchissant de cette pub, symbole du capitalisme destructeur, on donne l'opportunité aux citoyens de reprendre possession de l'espace public, d'être créatifs, de donner à voir du beau. En votant Oui dimanche prochain, Genève serait pionnière en Suisse, une fois de plus... ■

L'ART POUR VISIBILISER LES FEMMES AUTREMENT

Des citoyennes veulent redonner une place aux femmes dans l'espace public lausannois. Ce projet participatif est coordonné par l'association des Nouveaux commanditaires. Rencontre

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Les statues érigées tout au long du XX^e siècle sont le reflet d'un sexismé choquant. Or, on ne les remarque plus, preuve d'une certaine cécité face à l'art dans l'espace public? Ou de normes patriarcales intégrées, malgré nous? Pourtant, dès qu'on ouvre les yeux, la différence de traitement est flagrante. Les femmes sont nues, anonymes, couchées, lascives, à portée de main. Les hommes sont eux, reconnus, célèbres, habillés de costumes et positionnés sur des piédestaux. Face à ce constat, généralisé dans le monde occidental, de nombreuses villes reconforment la place dédiée aux figures féminines. De nouveaux noms de rue faisant honneur à des femmes emblématiques apparaissent, des sculptures et des fresques rendent hommage à celles qui ont été trop longtemps invisibilisées. A Lausanne, un projet est né d'une interpellation de la gauche au Conseil municipal: comment rendre visibles les femmes dans l'espace public? Pour répondre à cette épineuse question, l'association des Nouveaux commanditaires (voir encadré ci-dessous) a été mandatée par le Service de la culture, en collaboration avec la délégue à l'Egalité et à la Diversité, le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics ainsi que le Service d'architecture. Sa mission: faire émerger une œuvre artistique, dans un lieu encore à définir, d'un groupe d'habitantes et d'habitants de Lausanne. Depuis la première soirée publique du projet en juin 2022, plusieurs rencontres ont eu lieu pour définir ses grandes lignes.

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Jeudi dernier, le 2 mars, elles sont une dizaine de femmes à se retrouver au Café du Loup à Lausanne pour préciser le cahier des charges qui servira ensuite de canevas pour l'artiste qui sera par la suite choisi. Avant leur arri-



Face-à-face à Ouchy: le comte grec Ioannis Kapodistrias, bourgeois d'honneur de Lausanne, face à la Baigneuse agenouillée...

vée, Charlotte Laubard, cofondatrice et médiatrice de l'association suisse des Nouveaux commanditaires, souligne la diversité des âges et des appartements, et une certaine homogénéité des parcours professionnels, puisque la majorité travaille dans la culture, la communication, l'enseignement ou dans la petite enfance. Un seul homme, mécanicien de profession, a participé aux premiers ateliers, avant de laisser son épouse venir seule aux réunions, pendant qu'il s'occupe de leurs enfants... «Une participante a aussi quitté le groupe, car la prise de décision en

collectif ne lui convenait pas», explique Charlotte Laubard. La plupart ne sont pas des militantes des collectifs féministes, ni des spécialistes du monde de l'art. Elles sont toutes mises par l'envie d'engager. Ce qui est ressorti jusqu'à présent, c'est le besoin d'une œuvre avec une forte présence. Pour ce soir, j'ai réuni les idées par thème, ce qui ne va pas sans contradictions.» Après de chaleureuses salutations, la discussion s'engage, animée et riche en interrogations: Faut-il proposer un sujet féminin ou dépasser les concepts de genre? «C'est quoi un sujet féminin? Une vulve

en béton est-ce un objet féminin? Un geste féminin doit-il être discret et délicat?» questionne Céline. «L'œuvre doit représenter la femme, mais au-delà des clichés», suggère Agata. La médiatrice propose de lister les clichés. Les mots émergent pêle-mêle: douceur, fragilité, discréetion, spiritualité essentialiste, le travail du *care*, les couleurs pastel, matériaux en tissu...

PRENDRE SA PLACE

Tout au long de la soirée, les échanges sont entrecoupés de rires, de silences, de rares soupirs, de révolte.

La confiance est patente entre ces femmes qui apprennent au fil du temps à se connaître tout en définissant plus précisément leurs attentes. «On veut construire un autre regard, faire qu'il soit impossible de venir à Lausanne sans voir cette œuvre!» lance Mathilde. De la question de rendre hommage, ou pas, émergent d'autres interrogations à plusieurs voix: «Nous souffrons encore d'invisibilisation. Est-ce encore à nous de porter le devoir de mémoire? Ne devrait-on pas honorer nos projets inaboutis, nos sacrifices, nos aspirations?» Stella précise: «La notion de sacrifice me dérange un peu, même si c'est une réalité...» Le travail reproductif nécessaire au travail productif est souligné, la notion de rituel et de célébration aussi, du débat qui crée du lien, de l'éphémère et du permanent, du patrimoine dont on ne veut plus... A la question de rhabiller les statues de femmes, les risques qu'on leur fasse le procès de vouloir encadrer le corps des femmes ou que cela devienne une performance juste amusante sont soulevés.

«Dans tous les cas, il n'y a pas de raison qu'on fasse les choses à moitié!» assure Agata.

«C'est fou de faire un projet pareil, alors qu'on part de si loin. Mais peut-être qu'on n'aimera pas l'œuvre», avance Mathilde. Face à l'étonnement de sa voisine, assurément beaucoup plus optimiste, elle ajoute: «Je suis pessimiste de nature.»

Depuis neuf mois, la définition du projet avance. «On progresse dans la manière de retranscrire notre féminisme à travers l'art», exprime Jeanne. «Rien que de parler de ce projet, c'est déjà subversif», se réjouit Céline. Charlotte Laubard résume un sentiment commun: «On ne regarde plus l'espace public de la même manière. Et on n'en peut plus de voir ces sculptures de femmes-objets...» En guise de conclusion, la médiatrice souligne: «On a bien avancé. Laissons reposer jusqu'à la prochaine rencontre.» ■



Toujours au bord du lac à Lausanne, autres exemples d'un homme connu et de femmes dénudées: le Général Guisan, la Femme nue du parc du Denantou et la Vierge du Lac à Ouchy.

LES NOUVEAUX COMMANDITAIRES: UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'association des Nouveaux commanditaires est née en France dans les années 1990, grâce à l'artiste et photographe François Hers. Celui-ci a voulu démocratiser l'art en invitant le peuple à devenir force de proposition. Depuis, plus de 400 projets ont vu le jour dans l'Hexagone, en Allemagne et plusieurs autres pays européens. En 2014, une association suisse a été créée. Des projets très diversifiés sont en cours, basés sur un même protocole qui vise à répondre à une demande sociale ou politique. L'art est ainsi appréhendé comme une ressource, un pas de côté qui permet d'ouvrir de nouvelles perspectives. «Dans chaque projet, je suis toujours très impressionnée par l'ouverture des gens à l'art», explique Charlotte Laubard, cofondatrice et médiatrice de l'association suisse des Nouveaux commanditaires. La démarche des artistes entre en écho avec le cahier des charges sans l'illustrer à la lettre, offrant un saut créatif.»

A chaque fois, le processus nécessite une lenteur, en tant que telle subversive. «Le protocole participatif pour qu'il soit véritablement démocratique, et devienne facteur de transformation personnelle et sociale, demande du temps. Dans ce sens, il y a souvent

une incompréhension de ces dynamiques par les autorités politiques à l'initiative de certains projets, sans jamais en être les commanditaires directs», explique Charlotte Laubard. C'est donc une démarche inverse aux commandes publiques, les *Kunst und Bau* (le pourcentage artistique prévu lors d'une nouvelle construction ou d'une rénovation) qui partent d'un concours et d'une décision qui vient du haut. «Dans le cadre des Nouveaux commanditaires, ce sont les citoyennes et les citoyens qui décident du projet, dialoguent avec les artistes que je leur propose, puis recherchent avec moi les financements manquants», explique celle qui est aussi professeure et responsable du Département des arts visuels à la HEAD. Ses mandats au sein de l'association sont soutenus financièrement par la Fondation Mercator qui œuvre à promouvoir des projets démocratiques, et assure ainsi l'indépendance de la médiateuse face aux divers acteurs. ■

Pour plus d'informations, aller sur: nc-na.ch

DE NYON À BÂLE, LES PROJETS SE MULTIPLIENT

Le premier projet des Nouveaux commanditaires est né à Nyon en 2021: une sculpture monumentale conçue par les frères Chapuisat dans le parc du Buis, sous mandat de l'Unité d'accueil pour écoliers, de parents et de voisins du parc qui désiraient un espace de rencontres multi-usages et multi-générationnelles. Récemment, une œuvre photographique d'Emmanuelle Lainé a été vernie dans l'EMS du Nouveau Prieuré de Chêne-Bougeries, à la suite de la demande de membres du personnel et de résidents que le mur blanc d'un puits de lumière gênait. A Fribourg, une œuvre de Lili Reynaud Dewar verra le jour cet été dans le parc du collège Sainte-Croix après le souhait d'élèves et d'enseignants d'interroger la figure du canard omniprésente dans l'établissement, mais dont le symbole a disparu à la suite d'une rénovation des lieux. A Genève, un portail d'entrée pour les Bains des Pâquis est actuellement à la recherche de fonds après l'acceptation par des usagers et des usagers du lieu du projet artistique de Gilles Furtwängler qui a su répondre à une question paradoxale: «Comment un portail destiné à la fermeture (pour des questions de sécurité, ndlr) peut-il symboliser les valeurs d'ouverture et la convivialité si chères au lieu?» Des membres d'une association bolivienne ont aussi fait appel aux Nouveaux commanditaires pour trouver une réponse au hiatus culturel entre la première et la deuxième génération. Le tournage d'un film, qui attend son financement, a été proposé par Simone Bertuzzi et Simone Trabucchi. Enfin, dernier projet lancé: les usagers et les usagers du Kasernenareal à Bâle ont approché l'association dans le cadre d'un réaménagement. ■

GRÈVE FÉMINISTE, LE RETOUR

En cette Journée des droits des femmes du 8 mars, des manifestations se déroulent dans le monde entier. En Suisse, la Grève féministe sera aussi dans la rue, mais se prépare déjà pour une journée de mobilisation exceptionnelle le 14 juin. Retour sur ses Assises nationales

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Samedi 4 mars, quelque 250 femmes et personnes queer de toute la Suisse ont pris la direction de Fribourg pour participer aux Assises nationales de la Grève féministe. Le 14 juin en ligne de mire, elles avaient pour mission de finaliser un Appel à la grève déjà bien façonné par les assemblées romandes et suisses alémaniques tenues en ce début d'année. Dans la salle de concert Fri-Son, l'ambiance a déjà de petits airs de fête. Une rétrospective en photos, en chansons et tout en émotions de la mobilisation de 2019 ouvrent les feux. S'ensuit la discussion point par point de l'Appel. Les échanges, confidentiels, montrent un mouvement plein de maturité, quatre ans après la Grève de 2019 qui a servi de révélation ou de renouveau des aspirations féministes. Reste que, si le mouvement a pris de l'ampleur dans les têtes et les médias, que le mariage pour toutes et tous et le congé paternité ont été acceptés dans les urnes, aucune avancée significative ne s'est traduite dans la politique institutionnelle ou dans les conditions de travail.

APPEL NATIONAL

Après plusieurs heures de débat, puis une présentation par les différents collectifs des actions prévues le 8 mars et le 14 juin, l'Appel final est lu par plusieurs femmes et en plusieurs langues, entre silence attentif, applaudissements et cris de joie et de lutte à la fin de chaque intervention. Chaque thème est dense. Dans son introduction, le manifeste souligne: «La Grève féministe continue à porter un féminisme intersectionnel, inclusif et de lutte des classes. En tant que mouvement national, elle porte plusieurs revendications concrètes, urgentes et nécessaires pour promouvoir un chan-

gement du système patriarcal et capitaliste. Le 14 juin, chaque personne, groupe, collectif participant à la mobilisation y portera ses propres revendications, à l'image de celles que nous portons depuis 2019.»

Les dix revendications principales peuvent se résumer ainsi: la réduction généralisée du temps de travail sans diminution de salaire; le renforcement de l'AVS et l'abolition du système de retraite des trois piliers pour un seul; des mesures de lutte à l'échelle nationale contre les violences sexistes et sexuelles; un congé parental d'au moins un an par personne et par enfant; l'abolition du système d'assurances maladie privé, la création d'une caisse unique et la prise en charge de la santé reproductive et sexuelle; un plan national de lutte et des ressources contre les discriminations racistes (islamophobes, anti-Noir, antisémites, asiophobes, antitiganistes), xénophobes, queerphobes, validistes et grossophobes; l'asile pour les femmes et les personnes queer contraintes de fuir leur pays en raison de violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une régularisation des personnes sans papiers et un droit du sol; un plan d'action national et des mesures pour le climat et l'environnement; l'ancrage du féminisme intersectionnel dans la formation et l'éducation; l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution.

DES ATELIERS POUR PRÉPARER LA GRÈVE

Après la lecture de l'Appel, des slogans et une chanson militante, différents ateliers ont été organisés sur la grève dans la sphère privée, le monde du travail ou de la consommation, sur les lieux de formation, sur le travail reproductive et sur les slogans. Dans l'atelier «grève au travail», de nombreuses secrétaires syndicales sont présentes et rappellent les règles pour que la grève,



Discussions, moments d'échanges et de partages, les Assises nationales de la Grève féministe ont réuni quelque 250 personnes samedi passé dans la salle de concert Fri-Son à Fribourg.

au sens premier du terme, ne mette pas en danger les travailleuses. Elles invitent à la définition, avec les syndicats, de cahiers de revendications précises sur des conditions de travail spécifiques à transmettre aux employeurs et aux employées. «Il est important de ne pas agir seule, de se fédérer sur les lieux de travail, explique Catherine. La meilleure protection est d'être nombreuses, et soutenues par un syndicat, ce critère étant l'un de ceux nécessaires pour que la grève soit lícite». ■

TÉMOIGNAGES

JULIE, 30 ans, Fribourg, hors collectif. Je ne fais pas partie d'un collectif, mais je suis venue pour participer et mieux comprendre le processus. C'est intéressant de se pencher sur chaque terme et comprendre ce qu'il véhicule. Je compte faire grève au travail. Il s'agit de la préparer en amont pour rassembler le plus de personnes. Je travaille dans le secteur social. Ce qui me frappe le plus, c'est la répartition des rôles: tous nos chefs sont des hommes. Le 14 juin 2019 a été incroyable. Il faut donc tout faire pour qu'il y ait à nouveau le plus de monde possible dans les rues. ■

JACLINE, 68 ans, Grève féministe Vaud. «À la fin des années 1960, adolescente, je râlais beaucoup à l'école sur les inégalités, notamment au sujet du droit de vote qui excluait toujours les femmes. La dépénalisation de l'avortement qu'on a perdu en votation en 1977 est restée un thème très important pour moi. J'ai participé à la grève de 1991, mais mère de deux petites filles, je ne me suis pas autant engagée qu'en 2019. Depuis j'y mets toute mon énergie. C'est un changement de société qui s'ouvre et son champ est vaste. Je me rends compte qu'en tant que blanche, hétéro qui n'a pas subi d'agression, je dois me décentrer pour comprendre d'autres réalités. On n'arrête pas de se poser de nouvelles questions, et de grandir. La votation sur AVS 21 a réveillé des femmes, qui nous rejoignent. Résister pour se sentir vivante!» ■

SAOUSSEN, 32 ans, Collectif des foulards violets Neuchâtel. Par rapport à 2019, nous sommes davantage écoutées, nos expériences négatives mieux reconnues. Mais on est encore, en Suisse, aux balbutiements du féminisme intersectionnel. La parole des personnes concernées est souvent traduite par celles qui ne vivent pas leurs expériences négatives. Cela ne vient pas d'une mauvaise intention, mais de la croyance qu'on sait mieux. C'est le phénomène du whiteness. Comme lorsque la femme s'exprime et que l'homme réexplique derrière avec son propre point de vue. ■

ESTHER, 40 ans, Collectif féministe Genève. Personnellement, je serai féministe tant qu'il le faudra! Toutes nos revendications sont importantes, sans être exhaustives. Car, sur chaque thème, on peut creuser et aller plus loin pour faire émerger de nouvelles demandes. Cela permet de visibiliser des situations qu'on ne voyait même pas avant, de déconstruire et de mettre des mots sur ce qu'on vit. Quand on parle des salaires égaux ou de l'AVS, on doit penser aussi aux femmes qui n'ont pas de salaire, ni de droit à une retraite du fait de leur statut. J'ai fait des études genre. Lors de ma première séance des Assises romandes, j'avais mes outils théoriques, mais, depuis, le mouvement nourrit mes réflexions et mes connaissances. Il les matérialise. J'ai repris des études en environnement. La convergence des luttes avec la Grève du climat ou le mouvement Black lives matter est essentielle. ■

MARIE-JO, 77 ans, Genève, hors collectif. Je suis venue prendre la température. Je suis impressionnée par le saut qualitatif des échanges et les progrès réalisés. Dans les années 1970, tout était très chaotique et brouillon. Il y avait toujours beaucoup d'engueulades, car on devait régler notre ras-le-bol émotionnel. Aujourd'hui, les discussions sont plus structurées même si la rage et l'engagement sont sous-jacents. Le féminisme a vécu des vagues, des hauts et des bas. J'ai beaucoup milité sur les questions du care, les droits des prostituées, et du féminisme international. Ce que vivent les Iraniennes me touche beaucoup, ainsi que Pinar Selek sous mandat d'arrêt international. Je suis atterrée. ■

ARAME, 33 ans, Grève féministe Fribourg. Je suis féministe depuis toujours, de mère en fille. Je m'inscris en tant que personne racisée dans un féminisme intersectionnel anti-raciste. Toutes les revendications sont hyper importantes, mais le mouvement est encore trop homogène, blanc et de classe moyenne. Il est important pour nous, comme pour tout le monde, qu'on soit toutes intégrées, et donc de nous nommer pour nous rendre visibles. Une personne qui n'a pas le vécu, n'a pas forcément les mots pour le définir. ■



MÉTRO BOLOT SOCIO



La chronique d'Alessandro Pelizzari

DE CLAVIERS ET DE CORS

L'inspection du travail joue un rôle central pour la protection des travailleurs. Inscrits dans la Convention N° 81 de l'OIT de 1947, des dispositifs de contrôle étatique se sont développés un peu partout. Couvrant des domaines plus ou moins larges, les inspecteurs peuvent ordonner des interruptions de travail ou prononcer des sanctions ou alors se limiter à la prévention et au conseil aux entreprises. Les études convergent: là où les syndicats sont forts et le droit de participation des travailleurs est étendu, les inspections jouent un rôle plutôt subsidiaire. Pour le dire avec les mots d'un ancien président d'Unia, qui comparait l'action syndicale à la virtuosité d'un pianiste, et celle des dispositifs étatiques (en Suisse) au jeu du cor: la maîtrise des 88 touches d'un clavier permet de garantir un éventail plus large de protections qu'un dispositif légal minimal composé de trois touches.

Un projet de recherche des Hautes écoles de travail social de Lausanne et de la Suisse italienne s'apprête à analyser le système d'inspection suisse, qui semble représenter un cas un peu à part. Il se distingue, d'un côté, par une forte implication des syndicats dans l'exécution d'une partie de la réglementation du travail et une faible centralisation étatique de l'appareil de contrôle; de l'autre, le droit du travail ne prévoit que peu de possibilités de participation dans les entreprises, reléguant souvent l'action syndicale à des interventions depuis l'extérieur. Dans l'ensemble, il en résulte une politique basée sur une forte logique d'autocontrôle des entreprises et peu de sanctions envers ces dernières. Le Conseil fédéral a récemment confirmé cette orientation en répondant à une interpellation de Pierre-Yves Maillard que «la tâche de prendre les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs incombe aux employeurs. (...)

Un contrôle systématique de la totalité des entreprises n'est en revanche pas prévu par la loi.»

Au-delà des différences entre pays, la dynamique politique d'en réduire la voilure semble commune à toutes les inspections: la Confédération européenne des syndicats (CES) a dénoncé l'année dernière une baisse importante du nombre d'inspections sur le continent entre 2010 et 2019, alors que la pandémie a démontré l'importance, parfois vitale, de la protection des travailleurs et que de nombreux défis nécessiteraient son renforcement. La précarisation des relations de travail, des évolutions organisationnelles (sous-traitance, plateformes, télé-travail, etc.) ou environnementales (canicule) font émerger de nouveaux risques tout en compliquant la surveillance des entreprises. La recommandation de l'OIT d'un inspecteur pour 10 000 travailleurs est peu respectée, à l'exception notable de Genève qui l'a inscrite dans la loi grâce à la campagne syndicale pour l'inspection des entreprises.

La CES parle d'une véritable «crise de l'inspection du travail comme service public», à laquelle se superpose la perte de représentativité et de capacité de mobilisation des syndicats européens. Mais ceux-ci commencent à réagir: en Espagne, ils ont soutenu en début 2023 la grève des inspecteurs pour plus de ressources, alors qu'en Allemagne, ils se sont battus non seulement pour l'introduction d'un salaire minimum légal, mais aussi pour le renforcement de son dispositif de contrôle, abandonnant ainsi la focalisation sur une politique conventionnelle qui protège toujours moins de salariés. Quand le clavier perd des touches, mieux vaut parfois joindre sa voix à un concerto pour cors. ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE

INVITATION - CONVOCATION

Assemblée annuelle du Chalet de l'entraide

Aux membres Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS Gruyère. Chères et chers collègues, Vous êtes convoqués et invités à l'Assemblée annuel du Chalet de l'entraide de Montbarry. Le Pâquier qui aura lieu le vendredi 24 mars à 20 h au chalet. Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présence. 2. Présentation des nouveaux concierges. 3. Procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2022. 4. Rapport du comité pour l'année 2022. 5. Rapport du caissier pour l'année 2022. 6. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes. 7. Nominations statutaires. 8. Approbation du budget. 9. Activités - travaux 2023: chalet - route des Cavues - source - suite publicité. 10. Divers.

Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité cinq jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée. Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de personnes en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués; Unia = 19; Syndicom = 4; SEV = 2; SSP = 2; USF = 1; Total = maximum 35 délégués.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer. Merci. Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Au nom du comité: Raymond Remy, président Transport, excuses: 026 912 56 91 ou 079 944 85 ou raymond.remy@websud.ch

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les 2^e mardis du mois, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

Assemblée générale des retraités

La prochaine assemblée générale annuelle des retraités et retraitées d'Unia Genève aura lieu: mardi 14 mars de 14h à 16h30, à Unia Genève, 5, ch. Surinam, salle Daniel Marco.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2022 nous vous invitons à nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous pour procéder au paiement au +41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 6 février au 12 mars.

A cette occasion, nous vous remettreons les renseignements utiles ainsi qu'une quittance avec laquelle vous pourrez contacter directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Tarifs par déclaration:

- déclaration simple syndiquée ou couple syndiqué/retraité: 51 francs.
 - déclaration simple syndiquée et conjoint non syndiquée: 61 francs.
 - déclaration simple non syndiquée: 81 francs.
 - enfant (revenu inférieur à 15 000 francs): 12 francs.
 - auto-déclaration relative à la fortune immobilière (Suisse ou étranger): 30 francs.
- La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia. Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

8 MARS 2023: VERS LA GRÈVE DES FEMMES DU 14 JUIN

En ce mercredi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, de nombreux événements ont lieu partout en Suisse. En perspective: la préparation de la nouvelle Grève féministe du 14 juin. Voici le programme, non exhaustif, pour la Suisse romande.

FRIBOURG

16h-17h30: stand du collectif, place de la Gare.
18h: rassemblement, lecture des revendications nationales et action surprise, théâtre Equilibre.

20h: soirée-discussion « Comment faire la grève féministe? A la maison, au travail (avec Unia et le SSP), sur nos lieux d'études et au niveau de la consommation». Ouvert à tout le monde.

GENÈVE

17h: rassemblement, puis manifestation à 17h30, rue du Mont-Blanc, devant la Poste. Tronçon syndical sous le slogan: «Toucher pas à mon salaire minimum!»

18h45: arrivée du cortège à la plaine de Plainpalais. 19h: mise à feu du patriarchat.

NEUCHÂTEL

La Chaux-de-Fonds

Matin jusqu'à 14h: stand d'information au marché, avec distribution de soupe, thé et discours et lecture publique. Départ avec le train de 17h02 pour rejoindre la manifestation à Neuchâtel.

Neuchâtel

15h-17h30: stand d'information et piquet de rassemblement à la fontaine de la Justice. 18h: manifestation cantonale, place de la Gare.



TRANSJURANE

Delémont

13h30-17h30: rassemblement à la place de la Gare. 15h24: destruction du mur de la honte et prises de parole.

Saint-Imier

18h: vernissage de l'expo «Femme!» à l'Espace Noir. Le Noirmont

19h30: apéro et film au Cinélucarne.

VALAIS

Montreux

9h30-12h: stand au marché pour lancer l'appel à la Grève féministe, flyers, discussions et distribution de roses.

Sion

19h: conférence «Vers une éducation égalitaire», avec Caroline Dayer, à la Médiathèque.

VAUD

Lausanne

Distribution du «8 minutes», édition 2023.

Dès 15h: stands et prises de parole à la place de la Riponne.

18h: départ de la manifestation, place de la Riponne. Plus d'informations sur: grevefeministe.ch/8-mars-2023

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 10h à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TERTIAIRE

AG du commerce de détail le 15 mars

Unia Neuchâtel invite tous les employés et les employées du commerce de détail du canton, y compris le personnel des pharmacies et des opticiens, à l'assemblée générale de la branche qui aura lieu mercredi 15 mars dès 19h.

A l'ordre du jour: présentation des résultats des négociations pour le renouvellement de la CCT neuchâteloise du commerce de détail, questions et discussions, puis vote sur l'ensemble.

La CCT préserve et encadre les droits du personnel de la vente dans tout le canton. Il est primordial de pouvoir la pérenniser. La présence à cette assemblée de tous les membres d'Unia Neuchâtel de la branche et des non-membres est centrale. Il en va de l'avenir de la CCT.

Rendez-vous à 19h à Unia Neuchâtel, avenue de la Gare 3, et à Unia La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 67. Début de l'assemblée à 19h30. Participation en ligne possible.

Inscriptions auprès de: sandrine.maeder@unia.ch, 076 509 40 02.

GROUPE DES RETRAITÉS

Rappel aux membres du comité des retraités Comité des retraités Neuchâtel: 9 mars de 15h à 16h30.

Comité des retraités Neuchâtel: 6 avril de 14h30 à 16h.

Assemblée des retraités Unia région Neuchâtel: 26 avril, de 14h30 à 16h.

Match au loto

Le traditionnel match au loto des retraités se tiendra le mercredi 15 mars à 14h au restaurant Piscine-Patinoire de La Chaux-de-Fonds. Les membres et sympathisants sont cordialement invités. Merci d'apporter un ou plusieurs lots. Prière de s'inscrire auprès du président, Didier Gigon, jusqu'au 13 mars.

Tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55.

Si des personnes peinent à se déplacer le signaler à cette occasion.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tav

POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Le manifeste «Nous voulons une vie digne!», signé par plus de 10 000 personnes et demandant la reprise des négociations conventionnelles, a été déposé au siège de GastroSuisse

Manon Todesco

A l'occasion de la tenue de la conférence de branche de l'hôtellerie-restauration du syndicat Unia le 27 février, plus de 50 militants ont remis le manifeste «Nous voulons une vie digne!», muni de plus de 10 000 signatures, au siège de l'association patronale GastroSuisse à Zurich. Ce manifeste, c'est un appel à l'aide lancé par les salariés de la branche le 6 avril 2022, qui demandent des améliorations notamment en matière de salaires et de planification du travail. Leur exigence est claire, à savoir reprendre les négociations en vue du renouvellement de la Convention collective nationale de travail (CCNT), bloquées depuis quatre ans... Effectivement, les dernières négociations conventionnelles ont eu lieu en 2016, avec l'entrée en vigueur de la dernière CCNT en 2017 pour une durée indéterminée. «Depuis, seule la question des salaires est abordée chaque année avec les employeurs, explique Mauro Moretto, coresponsable du secteur tertiaire d'Unia. Pour ce qui est du contenu de la CCNT, le dialogue est coupé depuis 2019 avec GastroSuisse qui bloque les négociations en réaction aux salaires minimums légaux instaurés dans certains cantons, et il n'y a eu, jusqu'ici, aucun signe d'une volonté de revenir à la table des négociations.»

ONZE REVENDICATIONS

Compte tenu de la pénurie de personnel, des salaires trop bas et des mauvaises conditions de travail, des améliorations claires sont nécessaires, estime Unia.



Les déléguées et les délégués à la conférence de branche de l'hôtellerie-restauration d'Unia se sont rendus au siège de GastroSuisse, l'association patronale, pour remettre leur manifeste pour une vie digne. Ils exigent la reprise des négociations pour l'amélioration de la Convention collective nationale de travail.



Quelles sont les revendications concrètes pour rendre le travail plus supportable et le métier plus attrayant? Les militants réclament tout d'abord une hausse conséquente des salaires - notamment des salaires minimums - mais aussi une prise en compte de l'expérience professionnelle, la fin du travail sur appel, des plannings de travail communiqués trois semaines à l'avance (et une consultation écrite en cas de modifications). Ils se battent par ailleurs pour le paiement de toutes les heures prévues, pour le droit à la déconnexion, pour que le temps néces-

saire pour se changer soit payé et pour la mise à disposition des outils de travail (y compris le matériel de protection). La répartition transparente et équitable des pourboires est également posée sur la table, tout comme la formation des responsables du personnel et la mise en place de mesures contre toute forme de harcèlement. Enfin, ils exigent davantage de contrôles pour garantir le respect des conditions de travail.

En amont du dépôt de leur manifeste, Unia et les militants avaient demandé à GastroSuisse de pouvoir avoir un échange avec l'association patro-

nale, sans succès. «Ils ont proposé une rencontre ultérieure, informe Mauro Moretto. Nous avons donc envoyé des propositions de dates par e-mail pour organiser une rencontre. J'espère vivement qu'il y aura une ouverture du côté de GastroSuisse pour discuter des conditions de travail dans la branche. Les délégués en ont clairement marre, ils attendent beaucoup de ces négociations et exigent qu'elles reprennent au plus vite.»

EN ROUTE VERS LE 14 JUIN 2023

Cette conférence de branche a aussi été l'occasion de voter une résolu-

tion à travers laquelle les délégués de l'hôtellerie-restauration ont affirmé leur soutien à la grève féministe du 14 juin prochain. «C'est une occasion supplémentaire d'aborder les questions des bas salaires des femmes, du niveau élevé du travail à temps partiel, du manque d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que du harcèlement au travail très répandu. L'hôtellerie-restauration est très exposée à tous ces problèmes», conclut Unia. ■

Une nouvelle jurisprudence sur le racisme au travail

Dans un arrêt, le Tribunal fédéral confirme la condamnation d'une société horlogère pour le licenciement abusif d'un employé victime de mobbing à caractère discriminatoire

Jérôme Béguin

Si le mobbing dont est victime un travailleur provoque une baisse de rendement ou une période de maladie, l'employeur ne peut en tirer prétexte pour le licencier s'il n'a pas pris de mesures efficaces pour mettre un terme à ce harcèlement. Cela reviendrait à invoquer ses propres fautes, rappelle le Tribunal fédéral dans un arrêt rendu l'année dernière pour une affaire qui concerne, en outre, le racisme et la discrimination. Les juges de Mon-Repos se sont prononcés sur un recours d'une grande société horlogère de la vallée de Joux contre sa condamnation pour licenciement abusif d'un collaborateur.

Ce dernier avait été engagé en 2008 en qualité d'horloger et son travail pour cette marque de luxe donnait entière satisfaction. Mais deux ans plus tard, il avait été déplacé dans un autre atelier où il avait subi des propos à caractère discriminatoire, raciste et menaçant de la part du responsable chargé de distribuer le travail. Il s'en était ouvert au chef de son département et aux ressources humaines sans que des mesures soient prises. Continuant à se plaindre, il avait obtenu en 2013 d'être transféré dans un autre département. Mais peu après, à la suite d'une réorganisation, son atelier s'était retrouvé dans le même hall que celui de son agresseur, dont il n'était plus distant que de vingt à trente mètres. Le travailleur avait continué à subir de la discrimination, il s'en était plaint à sa hiérarchie qui n'avait pas réagi. A partir de 2014, il avait connu plusieurs arrêts de travail et n'était plus revenu à son poste au début 2015. Par courrier, l'employeur

avait fait part au salarié de sa «grande insatisfaction» quant au rendement et à la qualité de son travail. Celui-ci avait répondu qu'il faisait l'objet de mobbing. Sur requête de l'assurance perte de gain, une expertise médicale avait constaté un «trouble de l'adaptation avec réaction anxiante et dépressive» occasionnant une incapacité de travail totale jusqu'à la résolution du problème professionnel. Mais en juin, la société préférait se séparer de son employé. Le Tribunal de la Broye et du Nord vaudois, puis la Cour d'appel du Tribunal cantonal avaient conclu à un licenciement abusif, ce que le Tribunal fédéral a confirmé.

LE PROBLÈME, CE SONT LES PREUVES

Pour Nicolas Rochat Fernandez, juriste d'Unia Vaud, cet arrêt de la plus haute juridiction est intéressant à plusieurs titres: «Il rappelle un principe fondamental découlant de l'article 328 du Code des obligations: l'employeur ne peut pas tirer argument d'une baisse de rendement d'un employé pour le licencier alors que le mobbing en est la cause et s'il n'a rien fait pour y remédier. Il s'agit d'un rare cas de jurisprudence dans lequel un employé se plaint de racisme, même si on sait que, dans la pratique, ce n'est malheureusement pas rare. Mais encore faut-il le prouver et obtenir gain de cause devant un tribunal.» Ce qui n'est pas simple puisqu'en matière de licenciement, «la loi suisse est très libérale», souligne Nicolas Rochat Fernandez: «Dans certains pays voisins, c'est l'employeur qui doit justifier d'un licenciement; chez nous, c'est l'inverse, c'est au travailleur de rendre vraisemblable un licenciement abusif. Il faut prouver ses allégations. Le

problème, ce sont les preuves, en général, il y en a peu. On peut faire appel à des témoins, toutefois s'il s'agit de salariés toujours dans l'entreprise, le témoignage peut s'avérer peu convaincant. Des preuves écrites, comme des courriels ou des courriers de plaintes de mobbing aux ressources humaines, constituent des preuves pertinentes. Mais ce n'est pas simple, car il y a plusieurs façons de mobber une personne, cela peut être explicite comme implicite, c'est souvent difficile à documenter. Il faut prouver que l'employeur était au courant et qu'il n'a rien fait. Une fois que c'est chose faite, que l'on a rendu vraisemblable l'atteinte à la personnalité, alors le fardeau de la preuve est renversé, c'est au patron de se justifier.»

Ces procédures sont difficiles et pénibles aussi, on l'imagine, sur le plan psychologique. «Dans le cas d'espèce, entre le début des faits litigieux et l'arrêt du Tribunal, il a fallu douze ans. C'est très long. Personne n'aime avoir affaire à la justice, surtout dans ce genre de procédure, où la partie adverse va dire tout le mal qu'elle pense de vous. Il faut être solide.»

Un dernier mot concernant cet employeur qui n'a pas hésité à recourir jusqu'au Tribunal fédéral après avoir perdu en première et deuxième instance: «Cette obstination interlope, au vu de la gravité des faits. J'ose espérer que la société en question a bien pris conscience qu'elle a produit une jurisprudence sur le racisme au travail qui servira désormais d'exemple, en sus du fait qu'elle n'a aucunement remédié à l'atteinte portée à la personnalité du travailleur en question.» ■

BRÈVE

INDUSTRIE DÉLOCALISATION DE RÜEGER SA: 52 EMPLOIS MENACÉS

La semaine passée, la RTS annonçait la délocalisation en Allemagne de la production de l'entreprise Rüeger SA, basée à Crissier depuis 1942. Active dans les instruments de mesure de température et de pression de haute précision, la société vaudoise avait été rachetée en 2019 par le groupe américain Ashcroft. A peine quelques années plus tard, la production se déplacera près de Cologne, sur le site d'Ashcroft Instruments. La faute à la concurrence sur ce marché et aux pertes financières enregistrées, selon sa direction... D'après nos confrères de 24heures, les salariés ont été informés de la nouvelle il y a quelques semaines à l'occasion de l'assemblée générale du personnel, puis dans un courrier officiel. Seul le service des ventes serait épargné, soit six personnes. Le reste, à savoir 52 salariés, s'est vu proposer d'aller travailler en Allemagne dès la fin de cette année, avec un nouveau contrat de travail et un salaire allemand - moindre, donc. Mais pour ceux qui refusent, la seule option sera le licenciement. Et s'ils sont nombreux à refuser, c'est une procédure de licenciement collectif qu'il faudra ouvrir, avec une consultation et un plan social.

Unia est sur le dossier mais, à l'heure où nous mettons sous presse, les employés ne l'avaient pas encore mandaté. «Nous avons organisé une assemblée générale à l'usine afin d'informer les travailleurs de leurs droits, explique Abdeslam Landry, secrétaire syndical à Unia Vaud. Pour l'instant, ils attendent le délai du 7 mars pour voir si Rüeger SA leur propose un plan social.» Le syndicat les a invités à se mobiliser, au-delà d'un plan social, contre la délocalisation de leur entreprise. «Notre mission est de tenter de sauver les emplois, mais on a besoin des employés pour bouger», appelle le syndicaliste.

Sur les motifs officiels de la délocalisation, Unia a du mal à se positionner. «Tant qu'il n'y a pas de consultation et qu'on n'a pas accès aux documents, il est difficile pour nous de confirmer, ou non, les raisons données, précise Abdeslam Landry. En tout cas, les travailleurs nous ont confié être très surpris de cette annonce, car en 2019, lors de la vente, la famille Rüeger avait promis qu'il n'y aurait pas de délocalisation...» Affaire à suivre. ■ MT

Cécile Gavlak
Photos Alexis Voelin

Il arrive à Locmélar, 480 habitants, un mercredi humide entrecoupé d'averses qui rappellent qu'on va immanquablement vers l'hiver. Je pousse la porte du bistro du Mélar Dit, sur la place du village. Et je m'assois à l'une des deux tables qui occupent la partie droite de l'établissement, face au bar. A gauche, il y a l'épicerie. Je commande un rooibos au jeune homme derrière le comptoir. Florian.

On est au sud de Morlaix, dans le Finistère, sur le versant nord des monts d'Arrée. Ce massif montagneux à la géologie particulière vous donne la sensation de vous être échoués sur une île. C'est ici que deux sommets se disputent la consécration de point culminant de la Bretagne: 380 mètres d'altitude environ. Pour l'heure, les habitués défilent pendant que je bois mon infusion au comptoir. J'observe le décor: les étagères contre les murs. Du chocolat, des produits bio ou non, des bières de la région, du vrac, des boîtes de conserve; un assortiment de denrées choisies pour contenir le plus de monde possible. J'apprends que les meubles sont principalement de seconde main, que le comptoir est un cadeau de la scierie d'à côté.

Je viens de rencontrer Florian Jehanno, dans sa doudoune bleue. Et à travers le passe-plat, derrière lui, j'aperçois des cheveux châtain repliés sous une pince. Ce sont ceux de Margot Neyton qui s'active en cuisine. Le couple gère le bistro-épicerie. Ils n'ont pas d'employés; les employés, ce sont eux; et leur patron, le comité d'une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic): vingt associés prennent part aux décisions et soutiennent le couple dans leurs choix. Le Mélar Dit est donc le projet d'un village: la Mairie, le couple de gérants, les habitants. Je rencontre Pierre-Yves Moal, maire au moment de la création du bistro. Il explique: «A l'époque de la création, nous nous sommes dit que la Scic nous laissait un droit de regard, c'était rassurant. Ce n'est pas une volonté de contrôle de l'affaire, ce n'est pas dans ce sens. Mais s'il le fallait, on pouvait dire qu'on n'était pas d'accord. Au début, les autres maires me disaient: "Dans quelle galère tu te lances?" Maintenant, des élus viennent nous rencontrer. Tout le monde est à la recherche de la recette. Et elle n'est pas facile à dupliquer. Il faut que le projet soit adapté aux besoins du village.» La Mairie, membre de la Scic, a acquis ce bâtiment, ancienne maison paroissiale, puis obtenu des financements pour les travaux de rénovation. Un long parcours a mené à une collaboration fructueuse entre les autorités communales, les gérants et le cabinet d'architecture qui a réalisé la transformation.

TANT QU'IL Y AURA DES BISTROTS

Au bistro du Mélar Dit, dans le Finistère, un couple se tient derrière le comptoir. On les appelle «patron» et «patronne». Mais le vrai patron est le comité d'une société coopérative. Ce bistro est donc l'œuvre de tout un village



Au Mélar Dit, les horaires d'ouverture peuvent surprendre celles et ceux qui sont habitués aux bars traditionnels: 15h à 20h du mardi au jeudi, 9h30 à 13h et 15h à 0h le vendredi, 9h30 à 13h et 15h à 20h le samedi, et 9h30 à 13h le dimanche. Margot et Florian ont développé un rapport au travail qu'ils jugent plus sain, avec des moments de respiration.

Grâce à ça, il se passe quelque chose à Locmélar aujourd'hui. Ce quelque chose, c'est le fameux lien social, un fil qui unit les habitants.

MANUTENTION ET NEWSLETTERS

Au quotidien, Florian et Margot s'occupent entre autres de l'approvisionnement de l'épicerie et du bar. Tout au long de la journée, ils se penchent, piétinent, portent, rangent, soulèvent, nettoient. Il y a un étage au bistro et c'est là, face à l'escalier, dans une petite pièce vitrée, qu'ils rédigent aussi des newsletters, font de la comptabilité, préparent des publications pour les réseaux sociaux, organisent des événements. Le chiffre d'affaires annuel du bistro pour 2021

a été de 116 000 euros, générée à moitié par l'épicerie et à moitié par le bar et les événements (pendant lesquels le bar fonctionne à plein régime). Grâce à ce modèle économique, ils sont parvenus à engendrer assez de recettes pour passer à deux salaires équivalents pleintemps en juillet 2021. Car ce café de village ne pourrait pas fonctionner sans les soirées et les activités qui attirent du monde de l'extérieur.

MUSIQUE IRLANDAISE

Le soir, le bistro se transforme parfois en salle de spectacle, de nouveaux visages apparaissent. Les publics s'entremêlent. Ce soir, il y a un concert de musique irlandaise à l'étage. Les musiciens sont as-

sis à table, devant leur verre. Des violons, des flûtes, un bodhrán - tambourin irlandais -, un concertina - petit accordéon hexagonal -, un bouzouki. Debout ou assis, autour d'eux, des gens du village, des artistes, des vieux, des jeunes, des familles. Un couple déambule, avec énergie et bonne humeur, parmi les tables, plateau en l'air: Margot et Florian, qui servent à boire, apportent des planches apéro, s'assurent que tout va bien. La musique se mêle à l'ivresse, les excès du vendredi soir, le bruit, l'alcool, les rires font leur travail de soupe.

Le lendemain matin, je retrouve Margot et Florian à leur poste, un peu fatigués mais ravis. C'est pour voir des publics différents se côtoyer qu'ils ont

longtemps rêvé d'un lieu comme celui-ci. «On s'est demandé: qu'est-ce qui rassemble le plus de gens? Et on s'est dit: le bistro.» Avant de trouver ce village, ils ont visité une dizaine de cafés un peu partout pour se nourrir d'autres expériences. Leur rencontre avec la Mairie de Locmélar et le cabinet d'architecture les a décidés à se lancer ici.

Aujourd'hui, ils se mettent corps et âme au service du Mélar Dit, tout autre projet de couple étant exclu pour l'instant. Agés de 32 et 35 ans, ils sont issus du monde associatif, proches de ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire (ESS). Un jour, ils ont décidé d'abandonner leur clavier d'ordinateur, pour se lancer le défi de créer un bistro. «Désormais, je veux la vivre, cette économie, je ne veux pas de grands mots, dit Margot. J'ai envie d'utiliser des petits mots. On veut servir d'exemple pour le concret. Certains termes déconnectent de la réalité: "développement durable", "transition", "résilience". Ce sont des termes en vogue.» Et voilà que déboule Jean-Claude, à vélo, habitué assidu. Il entre dans le café et Florian lui sert un verre de rouge. Ils font un brin de causerie, parlent de la météo («Je n'ai jamais trouvé de meilleur "starter" pour discuter», me dira Florian par la suite). Des clientes entrent et s'attablent, on discute bruyamment en breton. Plus tard, le calme est revenu. Penché sur sa table, Jean-Claude lit le journal. Florian s'approche et demande:

«Alors, les nouvelles sont bonnes?

— Ils veulent interdire la chasse le dimanche, mais c'est le dimanche qu'on chasse!

— Mais la balade, c'est aussi le dimanche! Alors, comment on fait? Comment on va concilier tout ça? C'est compliqué...»

Il questionne, l'air de rien; d'autres clients écoutent distraitemen, Florian semble dans son élément, à susciter des réflexions, inciter à l'échange tout en restant neutre.

Je sors, et me retrouve devant la façade aux volets bleus, comme un décor de village. Un homme sort du café et se plante sous l'enseigne du bistro, les yeux en l'air, le téléphone collé à l'oreille. «Allô? Ouais, c'est moi. Est-ce que ça te dit de me rejoindre au bar de Locmélar? Ça s'appelle... Le... Mé-lar-Dit... C'est très sympa, les gens sont chouettes. Il y a l'église, à côté, c'est beau.» ■

ICI BAZAR

Reportage réalisé en automne 2021 au bistro Le Mélar Dit, à Locmélar (Finistère, France). Cet article est la version condensée d'un reportage en immersion de 32 pages, réalisé pour la revue *Ici Bazar*. Cette revue, qui explore le sujet du travail, a suspendu ses parutions pour réorganisation. Cet article est donc le dernier de la série.

Plus d'infos sur: icibazar.com



Soirée irlandaise: les musiciens enchaînent les morceaux, improvisent, une nouvelle personne arrive, rejoint la mélodie. C'est gai, ça rigole, ça plaît.



Il faut imaginer la place pleine de monde, en été, quand il y a des concerts ou autres activités. En octobre, c'est bien plus calme.



Jean-Claude est un habitué du Mélar Dit: un verre de rouge et la lecture complète du journal.



C'est le dimanche de la Toussaint: une famille a réservé tout l'établissement et l'après-midi se termine en musique, avec de la danse bretonne devant le bistro.



Thierry (à droite sur la photo) habite de l'autre côté de la place et passe presque quotidiennement au bistro.



Dimanche, dans l'après-midi, les derniers clients sont partis: ça y est, l'équipe du Mélar Dit est en week-end.